

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire du 11 janvier 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 11 janvier 2021 par voie de vidéoconférence (exceptionnellement permis étant donné la situation du COVID-19 et les différents arrêtés ministériels).

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Benoit Durand, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire Pierre Lalonde.

Sont également présentes Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Julie Paradis, directrice générale adjointe et responsable du greffe.

Le maire, Pierre Lalonde, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**LECTURE ASSERMENTATION CONSEILLER MUNICIPAL**

Le maire procède à la lecture de l'assermentation du nouveau conseiller municipal, M. Benoit Durand.

**2021-01-001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire, Pierre Lalonde, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 11 janvier 2021.

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,  
appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 tel que rédigé, soit :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. LECTURE ASSERMENTATION CONSEILLER MUNICIPAL**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4. GREFFE**

- 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020
- 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020
- 4.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020
- 4.4 Déclaration des intérêts pécuniaires

**5. RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1 Permanence – Employée # 13-0029
- 5.2 Fin d'emploi – Employés du Service de sécurité incendie de Pointe-des-Cascades

## **6. FINANCES**

- 6.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Décembre 2020
- 6.2 Rémunération des employés municipaux pour l'année 2021
- 6.3 Rémunération des élus municipaux 2021
- 6.4 Autorisation – État relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
- 6.5 Ratification de mandat et autorisation de paiement – Poirier & Associés Inc. – Vérificateurs comptables externes 2019

## **7. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Autorisation de signature - Travaux pour les compagnies d'utilités publiques

## **8. RÈGLEMENTS**

- 8.1 Avis de motion – Règlement 200-2020-01 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2021

## **9. PAROLE AUX CONSEILLERS**

## **10. PAROLE AU MAIRE**

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2021-01-002**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2021-01-003**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-01-004

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 10 DÉCEMBRE 2020**

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), le conseiller du Village de Pointe-des-Cascades, Benoit Durand, dépose une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire du Village de Pointe-des-Cascades et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

2021-01-005

**PERMANENCE – EMPLOYÉE # 13-0029**

CONSIDÉRANT QUE la probation de l'employée # 13-0029 venait à échéance le 9 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la directrice générale et secrétaire-trésorière d'accorder la permanence à l'employée # 13-0029;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à l'employée # 13-0029 au poste de technicienne comptable, et ce, effective depuis le 9 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-01-006

**FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE  
POINTE-DES-CASCADES**

CONSIDÉRANT la fermeture du Service de sécurité incendie le 3 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'allocation de départ qui a été remise aux différents employés du Service en date du 19 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre fin à l'emploi des employés suivants, et ce, rétroactivement à la date du 19 décembre 2020 :

<b>Employés</b>
22-0001
22-0003
22-0005
22-0006
22-0012
22-0016
22-0021
22-0023
22-0025

22-0029
22-0031
22-0032
22-0034
22-0036

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la fin d'emploi des employés du Service de sécurité incendie de Pointe-des-Cascades, rétroactivement à la date du 19 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-01-007

**APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – DÉCEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2020 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2020;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 238 312,18 \$ :

Chèques émis par la municipalité	158 188,20\$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	28 942,07\$
Salaires nets	51 181,91\$
<b>TOTAL</b>	<b>238 312,18\$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Anne-Marie Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-01-008

**RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX 2021**

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de travail des employés municipaux* prévoit que les taux horaires seront majorés de l'IPC du mois d'octobre 2020 avec un minimum de deux pour cent (2 %) et un maximum de trois pour cent (3 %) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC pour la période indiquée est de zéro point sept pour cent (0.70 %);

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER QUE le salaire annuel des employés municipaux soit augmenté de deux pour cent (2 %) pour l'année 2021, tel qu'indiqué dans la *Politique de travail des employés municipaux du Village de Pointe-des-Cascades*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2021-01-009**

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX 2021**

Conformément l'article 8 du *Règlement 193-2019 sur le traitement des élus municipaux*;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

D'INDEXER les sommes fixées à l'article 3, 4, et 5 du *Règlement numéro 193-2019*, établissant une rémunération au maire et aux conseillers selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, de deux pour cent (2 %) pour l'année 2021, calculées sur la rémunération de 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2021-01-010**

**AUTORISATION – ÉTAT RELATIF À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES**

Conformément aux articles 1022 à 1024 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale et secrétaire-trésorière soumet au conseil municipal l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Benoit Durand  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre à la MRC de Vaudreuil Soulanges l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

QUE le conseil municipal mandate Me Julie Paradis afin de représenter la Municipalité de Pointe-des-Cascades lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales en avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2021-01-011**

**RATIFICATION DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – POIRIER & ASSOCIÉS INC. – VÉRIFICATEURS COMPTABLES EXTERNES 2019**

CONSIDÉRANT QUE la firme Poirier & Associés Inc. a agi à titre de vérificateurs comptables externes pour la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades pour l'année financière 2019;

CONSIDÉRANT QUE la pandémie mondiale du COVID-19 est venue complexifier la nature du mandat et retarder les délais d'analyse;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est prévalu de diverses demandes pendant l'année incluant notamment la reddition de compte pour le programme de la TECQ 2014-2018;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mandat à la firme Poirier & Associés Inc.

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à la firme Poirier & Associés Inc. une dépense maximale au montant de 15 579,12 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-130-00-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-01-012

**AUTORISATION DE SIGNATURE – TRAVAUX POUR LES COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser certaines personnes à signer les autorisations de travaux pour les compagnies d'utilités publiques pour la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,  
appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer, pour et au nom de la Municipalité, les demandes d'autorisation et les plans qui s'y attachent présentés par les compagnies d'utilités publiques, aux fins d'obtenir la permission d'effectuer des travaux dans les limites territoriales de la municipalité :

- la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- l'inspectrice en urbanisme et environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-01-013

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 200-2020-01 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2021**

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de règlement 200-2020-01 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2021 est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller Girard Rodney à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

**PAROLE AUX CONSEILLERS**

- Monsieur Benoit Durand remercie les citoyens pour leur appui lors des élections et remercie l'équipe de l'avoir accueillie chaleureusement ainsi que d'avoir répondu aux questions. Il en profite pour encourager les citoyens à respecter les mesures sanitaires.
- Monsieur Martin Juneau souhaite une heureuse année aux résidents et souhaite la bienvenue à Monsieur Durand. Il remercie également l'équipe des incendies pour leur implication. Il souhaite pouvoir souligner leur travail en personne bientôt.
- Monsieur Olivier Doyle mentionne la rencontre auquel il a assisté pour Transport Soleil le 10 décembre dernier. Il encourage les citoyens à ne pas lâcher.
- Monsieur Peter M. Zytynsky félicite Monsieur Durand pour son arrivée dans l'équipe. Il souhaite également une bonne année 2021 et souhaite la santé. Monsieur Zytynsky mentionne que les élus regardent pour obtenir de l'information pour les équipements de hockey.

- Monsieur Girard Rodney souligne l'arrivée de Monsieur Durand et mentionne ses différents champs d'intérêt. Il souhaite une bonne et heureuse année 2021.

#### **PAROLE AU MAIRE**

- Monsieur le Maire offre ses meilleurs vœux pour 2021 et souhaite que le COVID-19 se termine rapidement. Il mentionne aux citoyens d'en profiter pour rester en santé, prendre l'air et des marches en respectant le couvre-feu.
- Il souhaite la bienvenue à Monsieur Durand. Il mentionne qu'il sera une bonne addition dans l'équipe.
- Un représentant du MTQ a envoyé une lettre mentionnant être intéressé à rencontrer la Municipalité suite aux différentes résolutions passées par le conseil pour la route 338. Monsieur le maire souhaite qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction pour effectuer les changements demandés.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

##### **PAR COURRIEL**

- Pourquoi des panneaux n'ont pas été installés lors de l'avis d'ébullition d'eau en décembre dernier et pourquoi des dépliants n'ont pas été distribués?

##### **PRÉSENT VIRTUELLEMENT**

- Pourquoi les primes des employés pour le service de sécurité incendie ont été uniquement versées le 19 décembre 2020 alors que le service incendie a été fermé le 3 mai 2020?

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 19 h 56 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Girard Rodney,  
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 11 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Le maire,

---

Anne-Marie Duval

---

Je, Pierre Lalonde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*